

Économie

Tourisme

Une densité touristique faible

La Bourgogne-Franche-Comté a une capacité d'accueil de 686 450 lits ce qui, rapporté à la superficie de la région, en fait l'une des régions les moins denses de France métropolitaine en matière d'offre d'hébergements touristiques. 22 % des lits touristiques sont à visée commerciale dont la majorité se trouve dans les hôtels et campings de la région. Les autres lits se situent dans des résidences secondaires ; celles-ci regroupent les logements utilisés à des fins de loisir pour les week-ends ou les vacances ainsi que les logements meublés pour des séjours touristiques.

Emplois touristiques : 3 % de l'emploi régional

En Bourgogne-Franche-Comté, 42 100 emplois sont directement liés à la présence des touristes. Ils représentent 3 % de l'emploi total de la région en 2011, un poids proche de celui observé en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et dans les Pays de la Loire. Comme

en France métropolitaine, les secteurs de l'hébergement et de la restauration constituent les principaux employeurs : ils regroupent plus de la moitié des emplois touristiques. Ces derniers sont soumis à une forte saisonnalité : ils sont près de deux fois plus nombreux pendant le pic de juillet que pendant le creux de janvier.

Une part importante de clients étrangers dans les hôtels

Dans la région, l'implantation des hôtels suit la route des grands crus bourguignons et se concentre dans les grandes agglomérations. Cependant, l'hôtellerie de luxe est sous-représentée : seulement un hôtel sur dix est classé 4 ou 5 étoiles en Bourgogne-Franche-Comté alors que leur part est deux fois plus élevée en France métropolitaine. En 2015, les hôtels de la région ont enregistré 5,18 millions de nuitées. C'est une région de passage : les touristes restent en moyenne 1,4 jour dans les hôtels, une durée de séjour plus courte qu'en moyenne nationale (1,8 jour). Toutefois, la clientèle

étrangère représente 30 % des nuitées, soit l'un des taux les plus élevés de France métropolitaine. Bien que la clientèle européenne reste majoritaire dans les hôtels de la région, les touristes chinois séjournent de plus en plus en Bourgogne-Franche-Comté.

Une majorité de clients étrangers dans les campings

L'implantation des campings est liée à la présence de reliefs et de sites naturels notamment dans le Morvan et le Jura. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est directement liée aux aléas climatiques. Entre mai et septembre 2015, l'hôtellerie de plein air a vendu 2,65 millions de nuitées. Les clients étrangers représentent plus de la moitié des nuitées et proviennent en quasi-totalité de pays européens. Les Néerlandais, adeptes de ce mode d'hébergement, sont majoritaires dans les campings de la région alors qu'ils ne représentent que 38 % des nuitées en moyenne en France métropolitaine. ■

Chiffres Clés

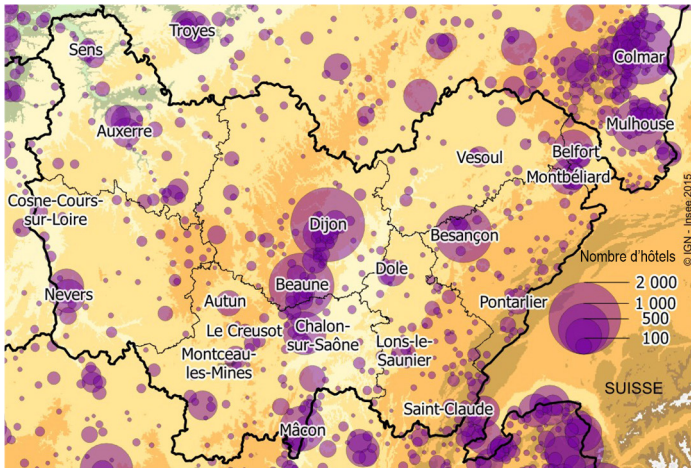
	Capacité d'accueil touristique				Clientèle hôtelière		Emploi		
	Nombre de lits touristiques	Part de lits en hôtels (en %)	Part de lits en camping (en %)	Part de lits dans les autres établissements marchands* (en %)	Densité touristique (lits/km ²)	Durée moyenne de séjour (en jour)	Part des nuitées étrangères (en %)	Nombre d'emplois touristiques	Part liée au tourisme local dans l'emploi total (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	560 550	16	18	9	9,8	1,6	33	80 950	3,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	2 522 800	4	21	8	30,0	1,6	16	103 400	4,1
Auvergne-Rhône-Alpes	2 768 150	6	10	13	39,7	1,7	24	167 900	4,4
Bourgogne-Franche-Comté	686 450	7	12	3	14,4	1,4	29	42 100	3,0
Bretagne	1 450 700	4	17	4	53,3	1,7	16	56 950	3,9
Centre-Val de Loire	486 500	8	12	3	12,4	1,4	24	32 700	2,6
Corse	502 600	5	14	7	57,9	2,1	28	13 850	10,6
Île-de-France	958 250	31	4	6	79,8	2,1	57	394 700	4,3
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	3 154 950	4	15	6	43,4	1,8	26	107 550	4,4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	644 300	9	20	4	20,3	1,5	25	68 400	2,4
Normandie	976 100	5	11	3	32,6	1,6	26	48 500	3,2
Pays de la Loire	1 260 300	4	20	4	39,3	1,6	10	52 950	2,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 854 650	5	10	8	90,9	2,0	40	140 300	6,2
France métropolitaine	18 826 300	7	14	7	34,6	1,8	37	1 310 250	3,9
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)	9	5	8	13	11	13	4	11	9

* Les autres hébergements marchands comprennent les résidences de tourisme et hébergements assimilés, les villages de vacances et maisons familiales, les auberges de jeunesse et centres de séjour, les meublés classés de tourisme et les chambres d'hôtes. ** Les rangs de la région Bourgogne-Franche-Comté sont déterminés sur les valeurs non arrondies (du plus grand au plus petit)

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 - Pôle de compétence tourisme données 2015, DADS 2011 fichier postes au lieu de travail ; ACOSS 2011 ; DGE, Mémento du tourisme édition 2015

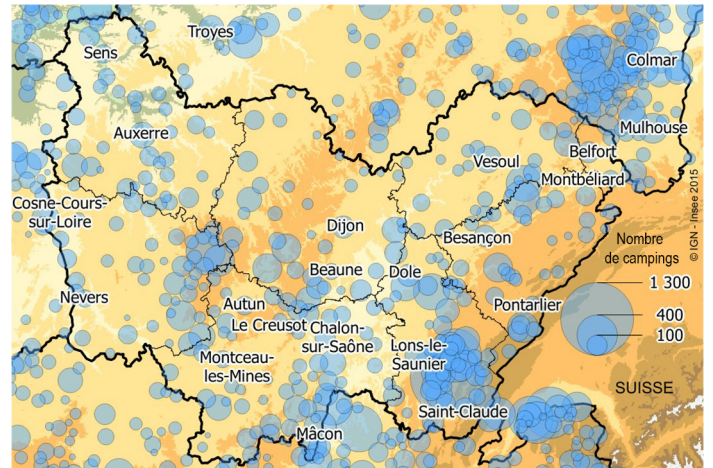
1 Une densité hôtelière forte autour des grandes agglomérations et des campings dans les territoires à relief

L'offre hôtelière en Bourgogne-Franche-Comté au 1^{er} janvier 2015



Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux au 1^{er} janvier 2015

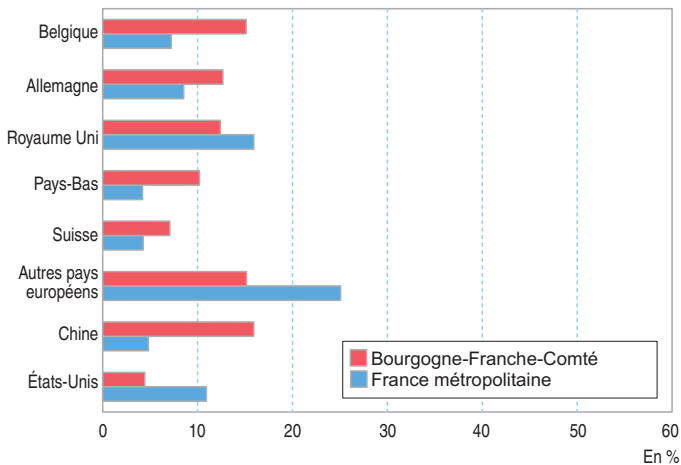
L'offre camping en Bourgogne-Franche-Comté au 1^{er} janvier 2015



Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux au 1^{er} janvier 2015

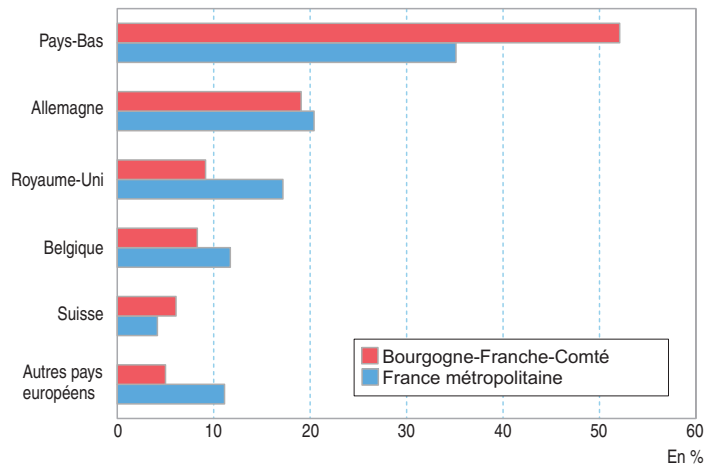
2 Principales clientèles : belge et chinoise dans les hôtels et néerlandaise dans les campings

Part des nuitées étrangères en hôtel selon l'origine de la clientèle



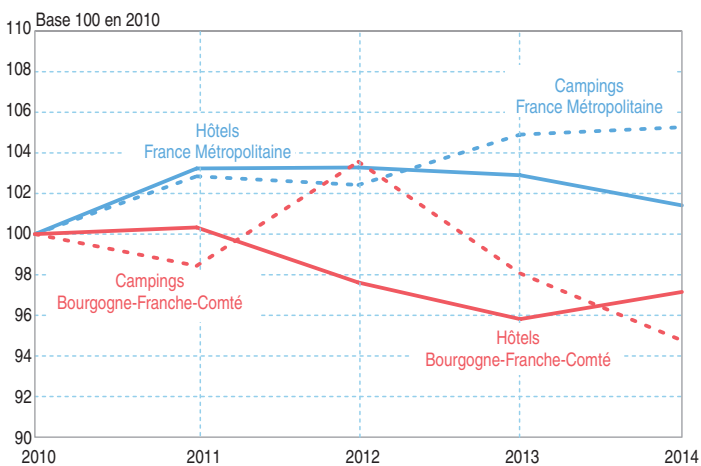
Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires régionaux pour l'année 2015

Part des nuitées étrangères en camping selon l'origine de la clientèle



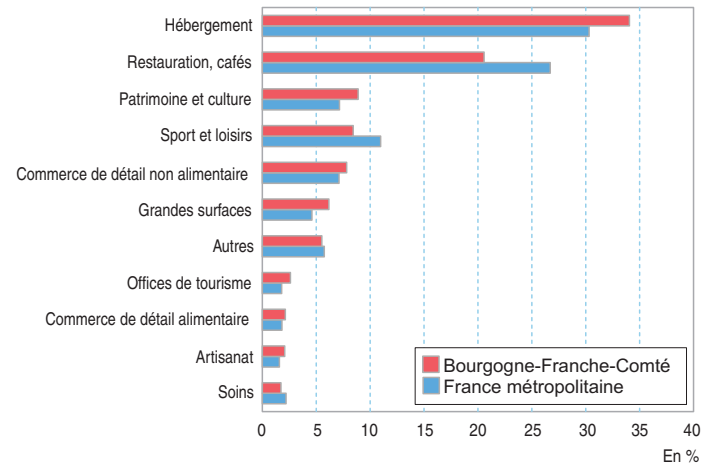
Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires régionaux pour l'année 2015

3 Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels et campings



Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires régionaux sur l'année complète pour les hôtels et d'avril à septembre pour les campings

4 Répartition de l'emploi touristique par secteur



Sources : Insee, DADS 2012 ; Acoess 2012